



Formation gratuite

LES OBLIGATIONS D'UN EMPLOYEUR

Jeudi 26 septembre 2024 à 18h30

en présentiel* au CDOS 93

32, rue Delizy - Hall 2 - Pantin

Programme :

- Respecter le droit du travail et la convention collective
- L'obligation de l'employeur en matière de santé et de sécurité au travail
- Le DUERP : l'organisation de la prévention des risques professionnels et la rédaction du document unique d'évaluation des risques professionnels
- Former et suivre ses salariés
- Les accompagnateurs sur la thématique RH

Inscriptions sur ce lien : <https://bit.ly/3XLhQLp>